

# RENTRÉE SCOLAIRE 2026 : LA JEUNESSE, AVENIR DU TERRITOIRE



**DOSSIER DE PRESSE**  
**SEPTEMBRE 2026**

**nIÈVRE**  
le département

## « ÉDITO

*Chaque rentrée scolaire nous rappelle une responsabilité essentielle : offrir à chaque collégienne et à chaque collégien les meilleures conditions pour apprendre, grandir et s'épanouir.*

*Dans la Nièvre, cette responsabilité guide chacune de nos décisions. Elle se traduit d'abord par un choix fort : préserver un réseau de 30 collèges publics, répartis sur l'ensemble du territoire, afin que chaque famille puisse bénéficier d'un service public de proximité.*

*Cette année encore, le Conseil départemental consacre près de 7,5 millions d'euros au fonctionnement et aux investissements dans les collèges. Cet engagement permet d'entretenir et de moderniser nos établissements, d'améliorer leur accessibilité, de développer les outils numériques, de soutenir les projets éducatifs et d'offrir aux élèves les meilleures conditions possibles pour apprendre.*

*Nous devons également préparer nos collèges aux conséquences du changement climatique. Les fortes chaleurs que nous connaissons désormais nous obligent à agir. Les rénovations énergétiques engagées, les premières cours végétalisées ou les projets visant à améliorer le confort d'été constituent des premières étapes. Nous savons que le chemin est encore long, mais nous avons la responsabilité d'adapter progressivement nos établissements à ces nouvelles réalités.*

*Nous poursuivons également le développement de Collège de demain. Cette démarche permet d'ouvrir davantage les établissements sur leur territoire, en accueillant des activités culturelles, sportives, associatives ou citoyennes. Parce qu'un collège est bien plus qu'un lieu d'enseignement, nous voulons qu'il devienne un lieu de vie, de rencontres et d'initiatives au service des jeunes comme des habitants.*

*Être à l'écoute des jeunes, c'est aussi savoir faire évoluer nos politiques publiques. Lors des Débats de la Nièvre consacrés à la place des femmes, une jeune étudiante nous a demandé pourquoi les collèges ne disposaient pas de distributeurs de protections périodiques. Parce que les bonnes idées méritent d'être entendues, le Conseil départemental a proposé une expérimentation. Quatorze collèges ont répondu à cet appel et se sont portés volontaires.*

*Enfin, un collège ne se résume pas à ses bâtiments. Chaque jour, les équipes éducatives, les agents départementaux et de nombreux partenaires accompagnent les élèves dans leurs apprentissages, leurs découvertes culturelles, sportives et citoyennes. Ensemble, ils contribuent à leur réussite et à leur épanouissement. Un grand merci à eux.*

*Notre ambition est simple : permettre à chaque collégienne et à chaque collégien de vivre une scolarité épanouissante, de développer ses talents, sa curiosité et sa confiance en lui. C'est la responsabilité que nous assumons pleinement. Car prendre soin de notre jeunesse aujourd'hui, c'est préparer l'avenir de la Nièvre.*



**Fabien BAZIN**

Président du Conseil  
départemental de la Nièvre



**Wilfrid SÉJEAU,**

Vice-président en charge  
des collèges et de l'éducation

## SOMMAIRE

|                                                                      |        |
|----------------------------------------------------------------------|--------|
| Les 7 nouveautés de la rentrée                                       | • p 3  |
| Nos collèges publics dans la Nièvre                                  | • p 4  |
| Implantation des collèges publics sur le territoire                  | • p 5  |
| Les agents du Conseil départemental dans les collèges                | • p 6  |
| Les travaux entrepris pour l'entretien et la rénovation des collèges | • p 7  |
| Des services de qualité pour nos collèges                            | • p 8  |
| Le transport pour l'accueil des élèves en situation de handicap      | • p 9  |
| Les projets pédagogiques dans les collèges                           | • p 10 |
| Les territoires éducatifs ruraux de la Nièvre                        | • p 11 |
| Collège de demain                                                    | • p 12 |
| Les interventions dans les collèges                                  | • p 14 |

# LES 7 NOUVEAUTÉS DE LA RENTRÉE

## 1. 30 COLLÈGES MAINTENUS : UN COMBAT PERMANENT

Malgré le contexte budgétaire contraint, le Conseil départemental a fait le choix fort de préserver l'implantation des 30 collèges publics sur l'ensemble du département. Ce maillage, unique, garantit à chaque jeune Nivernais un égal accès à l'éducation, qu'il vive en cœur de ville, en bourg ou en zone rurale. Cet engagement pour les familles est un combat politique que ce soit au niveau local pour convaincre de la pertinence de veiller au respect de notre identité géographique ou au niveau national pour défendre les budgets, les postes et les ambitions de la Nièvre en matière d'éducation du second cycle.

## 2. MISE EN PLACE DE DISTRIBUTEURS DE PROTECTIONS HYGIÉNIQUES

Dans le cadre d'Imagine la Nièvre et suite au débat « Être une femme dans la Nièvre » du 3 février 2026, 59 propositions ont émergé dont 5 seront mises en action en 2026. Parmi celles-ci figure l'installation de distributeurs de protections hygiéniques dans les collèges de la Nièvre dans le but de lutter contre la précarité menstruelle. Trois établissements en bénéficient déjà : Montsauche-Les-Settons, Imphy et Decize. 14 autres établissements volontaires seront équipés à partir de la rentrée 2026.

## 3. COÛT DES TRAVAUX 2026

Tous les ans, des travaux de modernisation sont engagés. En 2026, le Conseil départemental investit 3 603 000€ dans les travaux et équipements des collèges pour améliorer le cadre de travail des élèves et des équipes pédagogiques.

## 4. DE NOUVEAUX PROJETS PÉDAGOGIQUES

En 2026, 31 projets pédagogiques sont financés pour un montant total de 25 000 €. Cette aide permet de financer des voyages ou actions de découverte pour nos collégiens.

## 5. ACCESSIBILITÉ

Plus que jamais engagé pour un collège qui intègre tout le monde, le Conseil départemental a entrepris des travaux d'accessibilité durant l'été au collège de Luzuy pour préparer l'arrivée d'une élève à la rentrée de septembre 2026.

## 6. 3 COLLÈGES SOUTENUS PAR LE BUDGET PARTICIPATIF NIVERNAIS

La 6<sup>e</sup> édition du Budget participatif nivernais 2025 a permis de financer les projets portés par trois collèges : Les Loges à Nevers, Adam-Billaut à Nevers et Aumenier-Michot à La-Charité-sur-Loire. Les collèges sont moteurs de nombreux projets et le Conseil départemental tient à soutenir les équipes pédagogiques, les associations de parents d'élèves et les collégiens.

## 7. L'ÉDITION SPÉCIALE JEUNESSE

En 2026, le Conseil départemental a lancé une série d'éditions spéciales dont le numéro inaugural est consacré à la jeunesse, ses engagements, ses actions et ses ambitions. Celle-ci sera distribuée à tous les collégiens de la Nièvre.



# NOS COLLÈGES PUBLICS DANS LA NIÈVRE



Entretien des bâtiments, restauration scolaire, équipements et accès au numérique, accompagnement des projets éducatifs, le Conseil départemental de la Nièvre porte **l'ambition de la réussite scolaire des collégiens** mais également de leur épanouissement dans les champs de la culture, du sport, du numérique.

L'ensemble des actions que le Conseil départemental conduit a pour objectif de favoriser le bien-être des collégiens, avec un engagement particulier pour l'accueil des jeunes porteurs de handicap.

## BUDGET 2026 DÉDIÉ AUX COLLÈGES



### 4 852 743 €

*en dépenses de  
fonctionnement*

pour permettre aux collèges  
de fonctionner (cantine, frais  
d'énergie, etc.) et de développer  
leurs projets

### 3 603 000 €

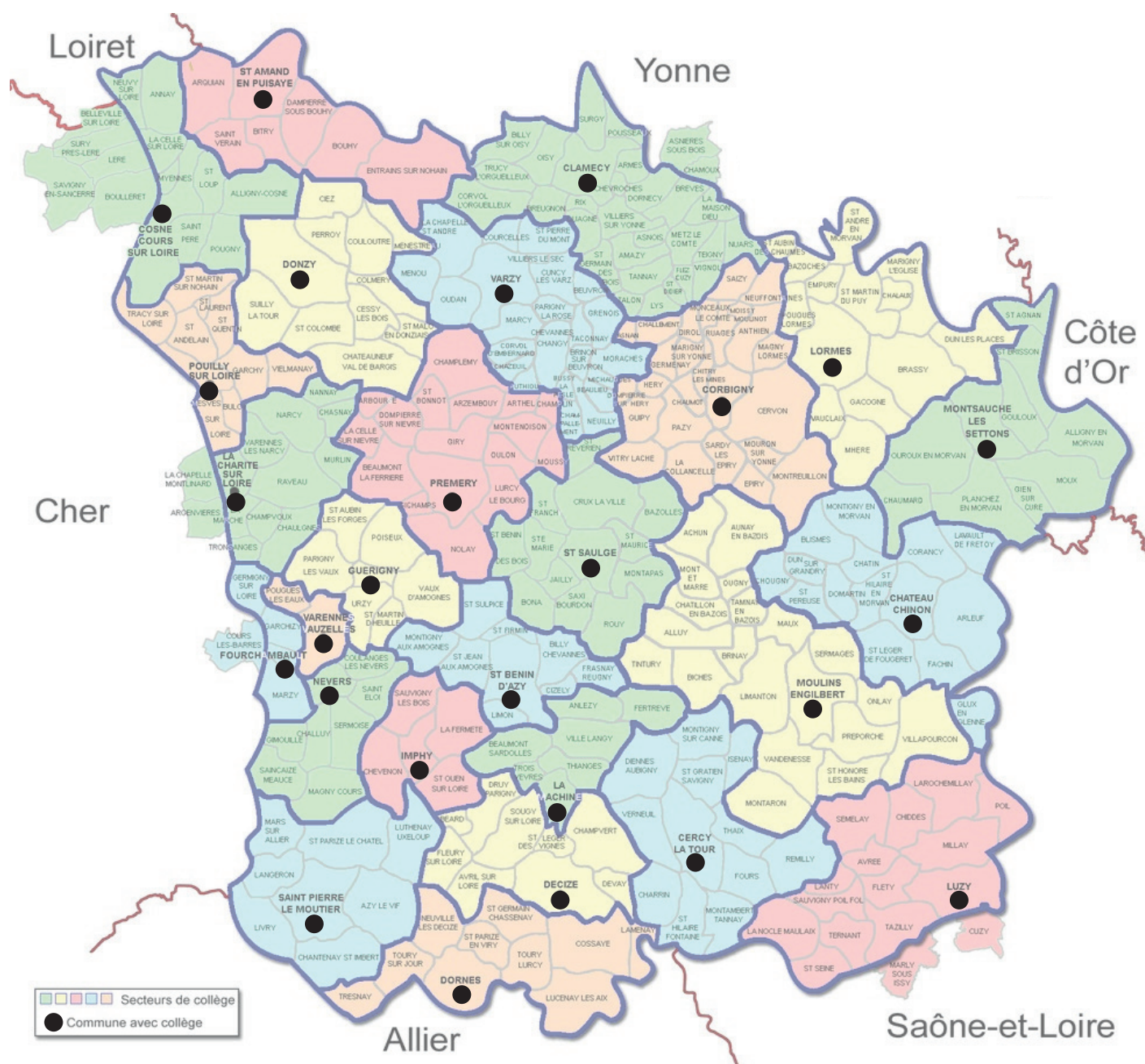
*en dépenses  
d'investissement*

de travaux et d'équipement  
pour améliorer le cadre de travail  
des élèves et des équipes  
pédagogiques

## LISTE DES COLLÈGES PUBLICS

| COMMUNE                    | NOM DU COLLÈGE                                        | COMMUNE                 | NOM DU COLLÈGE    |
|----------------------------|-------------------------------------------------------|-------------------------|-------------------|
| CERCY-LA-TOUR              | Le Champ-de-la<br>Porte                               | MOULINS-ENGLIBERT       | Les Deux-Rivières |
| LA CHARITE-SUR-<br>LOIRE   | Aumeunier-Michot                                      | NEVERS                  | Adam-Billaud      |
| CHÂTEAU-CHINON             | Bibracte                                              | NEVERS                  | Les Courlis       |
| CLAMECY                    | Giroud-de-Villette                                    | NEVERS                  | Les Loges         |
| CORBIGNY                   | Noël-Berrier                                          | NEVERS                  | Victor-Hugo       |
| COSNE                      | René-Cassin                                           | POUILLY-SUR-LOIRE       | Les Guilleraults  |
| COSNE                      | Claude-Tillier                                        | PREMERY                 | Achille-Millien   |
| DECIZE                     | Maurice-Genevoix                                      | SAINT-AMAND-EN-PUISAYE  | Arsène-Fié        |
| DONZY                      | Henri-Clément                                         | SAINT- BENIN-D'AZY      | Les Amognes       |
| DORNES                     | Lucien-Chaussin                                       | SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER | Les Allières      |
| FOURCHAMBAULT              | Paul-Langevin                                         | SAINT-SAULGE            | Jean-Arnolet      |
| GUERIGNY                   | Jean-Jaurès                                           | VARENNES-VAUZELLES      | Henri-Wallon      |
| IMPHY                      | Louis-Aragon                                          | VARZY                   | Le Mont-Chatelet  |
| LORMES                     | Paul-Barreau                                          |                         |                   |
| LUZY                       | Antony-Duvivier                                       |                         |                   |
| LA MACHINE                 | Jean-Rostand                                          |                         |                   |
| MON TSAUCHE-LES<br>SETTENS | François-Mitterrand-<br>des-Grands-Lacs-du-<br>Morvan |                         |                   |

# IMPLANTATION DES COLLÈGES PUBLICS SUR LE TERRITOIRE



# LES AGENTS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DANS LES COLLÈGES



Accueil, hébergement, restauration, entretien : les 215 agents départementaux répartis dans les collèges assurent la qualité du cadre de vie des collégiens. **Ils participent pleinement à la dynamique éducative de l'établissement et du territoire.**



**215**  
*agents du  
Conseil départemental*

207 agents permanents  
+ 8 agents polyvalents volants

## Les agents d'entretien et de gestion

Présents au quotidien, ils veillent à la propreté, à l'hygiène et à la sécurité des locaux, offrant ainsi aux élèves et au personnel **un environnement de travail sain et agréable.**

Certains agents sont également chargés de la maintenance technique ou de la gestion logistique, assurant le bon état des équipements et la disponibilité des ressources.



**171**  
*agents d'entretien*

**29**  
*agents de maintenance*

**6**  
*agents d'accueil*

**1**  
*magasinier*

## Les agents de la restauration

Une quarantaine d'agents travaillent dans les cuisines des collèges, en tant que chefs ou seconds de cuisine, pour produire plus d'**un million de repas à l'année.** Chaque jour, ils préparent et servent des repas équilibrés, adaptés aux besoins nutritionnels des élèves, tout en veillant au respect des règles d'hygiène et de sécurité alimentaire. Grâce à leur professionnalisme, ils participent activement à la réussite et à l'épanouissement des collégiens.



**25**  
*chefs de cuisine*

**13**  
*seconds de cuisine*

**2**  
*cuisiniers volants*

# LES TRAVAUX ENTREPRIS POUR L'ENTRETIEN ET LA RÉNOVATION DES COLLÈGES

## Réfection des façades

### *Collège Bibracte de Château-Chinon*

Après une 1<sup>ère</sup> tranche démarrée en mai 2025 à l'extérieur du bâtiment externat, les travaux se poursuivent en 2026 autour du bâtiment de la demi-pension. Les travaux d'isolation de la façade par l'extérieur ont commencé pendant les vacances d'été. Les travaux d'isolation de la façade consistent à mettre en place une épaisse couche de laine de roche qui sera recouverte par un bardage en panneaux stratifiés décoratifs. Le confort en hiver et en été sera grandement amélioré. Des stores extérieurs seront également installés pour contrer la chaleur estivale. **Les consommations d'énergie vont diminuer de l'ordre de 30% selon les simulations effectuées.** L'aspect esthétique du collège sera modernisé. Le coût de la phase 2 s'élève à 335 000 € TTC.

### *Collèges Louis-Aragon d'Imphy et Le Champ-de-la-Porte de Cercy-la-Tour*

À la suite des travaux de dépose des bardages extérieurs en 2023, le projet de réfection et d'isolation des façades redémarre. Sous supervision de Nièvre Aménagement, les travaux à Imphy vont débuter à la rentrée 2026. Il faudra attendre 2027 pour les travaux à Cercy-la-Tour, après l'obtention du permis de construire et le lancement de la consultation des entreprises. Le coût des travaux à Imphy s'élève à 1 345 000 € TTC.



## Accessibilité

### *Collèges Adam-Billaut de Nevers et Henri-Wallon de Varennes-Vauzelles*

À Adam-Billaut, la construction d'une cage d'ascenseur permettant l'accès à la demi-pension et à une partie des salles de cours s'achèvera durant l'été 2026. À Henri-Wallon, la consultation des entreprises pour la mise en accessibilité des étages débutera à la rentrée, pour des travaux en 2027.

## Rénovation énergétique

### *Collège Paul-Barreau de Lormes*

Le projet consiste en l'amélioration de l'efficacité énergétique du collège et du confort d'été. Il comprend l'isolation complète du bâtiment (façades et toiture), le remplacement des menuiseries extérieures avec l'ajout de brise-soleil, la construction d'un préau, le raccordement du collège à une chaufferie collective permettant de supprimer la chaudière fioul, l'installation d'un système de ventilation mécanique et le remplacement des éclairages intérieurs par des leds. Les études sont bien engagées. Le permis de construire va être déposé dans l'été pour des travaux début 2027.

## Panneaux photovoltaïques

### *Collège Adam-Billaut de Nevers*

Fort de son engagement envers les énergies renouvelables, le Conseil départemental mène un projet de longue haleine pour installer des panneaux photovoltaïques en toiture des collèges. L'électricité produite par les panneaux installés sur 7 collèges devrait être consommée sur place et le surplus sera consommé par les bâtiments départementaux situés à proximité. La première installation se fera au collège Adam-Billaut en 2026.

## Cours végétalisées

Les 2 premières cours (collège René-Cassin de Cosne-sur-Loire et collège Les Loges de Nevers) se sont achevées. Les études sont lancées pour 3 nouveaux collèges : Antony-Duvivier à Luzay, Paul-Langevin à Fourchambault et Paul-Barreau à Lormes, en vue d'une réalisation en 2027. **L'objectif est de réduire les îlots de chaleur en enlevant au maximum le bitume, en plantant des arbres et en créant des ombrages** tout en préservant la ressource en eau et la biodiversité.



# DES SERVICES DE QUALITÉ POUR NOS COLLÈGES

## La restauration scolaire

Nombre de repas servis sur l'année scolaire 2025-2026 :

**1 069 776 repas servis** dans les collèges

- 718 992 repas servis à 4 993 collégiens
- 36 120 repas servis à des commensaux et autres convives
- 314 928 repas servis aux élèves du 1<sup>er</sup> degré.

## Des circuits alimentaires de proximité

Le taux de produits locaux sur les 6 principales familles de produits (boulangerie, volaille, boucherie, crèmerie, fruits et légumes, épicerie) en 2025 était de 22,6 % pour l'ensemble des collèges. 11 collèges utilisent plus de 20 % de produits locaux pour atteindre plus de 30 % dans certains établissements. 83 producteurs et transformateurs fournissent les établissements. La consommation locale est un enjeu fort du Conseil départemental sur les prochaines années.



**1 069 776**

*repas servis dans les collèges  
sur l'année scolaire 2025-2026*

**3,46€**

*prix d'un repas pour un élève  
demi-pensionnaire sur 4 jours*



**2 238 PC**  
*pour le pédagogique*

**300 PC**  
*pour l'administration*

**1 000  
tablettes**

## Numérique

Le Conseil départemental mobilise ses outils et ses ressources au service de l'apprentissage des élèves. Il investit sur la qualité du réseau aux moyens de technologies, fibre optique notamment, pour faciliter l'intégration du numérique dans les pratiques des collégiens dans leur parcours de formation.

**Depuis 2022, 100 % des collèges publics de la Nièvre bénéficient d'un débit optimal afin de permettre l'utilisation fluide des outils numériques.**

Tous les collèges publics de la Nièvre sont connectés à l'environnement numérique de travail ECLAT BFC. Cet outil favorise la communication entre les familles, les enseignants, les élèves. C'est également un espace pédagogique qui permet de poursuivre en ligne des enseignements délivrés en présentiel.



# LE TRANSPORT POUR L'ACCUEIL DES ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP



Depuis 2017, **le Conseil régional est en charge des transports scolaires** et interurbains, tandis que **le Conseil départemental assure de son côté l'organisation des transports adaptés pour les élèves en situation de handicap scolarisés dans le département (tous niveaux confondus).**

Durant l'année scolaire 2025-2026, le Conseil départemental de la Nièvre a transporté 224 élèves en situation de handicap. Pour leur permettre de rallier leur établissement, **89 circuits ont été mis en place.**

**La gestion du transport adapté** est organisée par 5 titulaires : Cars Charles (58), Voyages Gonin (58), société Taxibus (21), société JL International (77 – Saint-Denis avec une agence dans le 18), société 2PJ (77 – Melun)

Le tarif des **allocations individuelles de transport scolaire** est fixé à 0,30€/km depuis 2019 et a profité à 15 parents pour l'année scolaire 2025-2026.

**Le budget pour le transport adapté en 2025 représente 1960 000€.**

Les principales dépenses couvrent le paiement de l'ensemble des prestataires assurant le transport des élèves par véhicule léger ou encore le paiement des aides individuelles aux familles.

**La gratuité du transport adapté votée par les élus départementaux en 2025 est maintenue pour la rentrée 2026**, afin de renforcer l'accompagnement des élèves en situation de handicap et de leur famille.

## LISTE DES COLLÈGES NIVERNAIS DESSERVIS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

- Collège Bibracte - Château-Chinon
- Ensemble scolaire Saint-Léonard - Corbigny
- Collège Claude-Tillier - Cosne-Cours-sur-Loire
- Collège Maurice-Genevoix - Decize
- Collège Paul-Langevin - Fourchambault
- Collège Jean-Jaurès - Guérigny
- Collège Louis-Aragon - Imphy
- Collège Aumeunier-Michot - La Charité-sur-Loire
- Collège Adam-Billaut - Nevers
- Collège Fénelon - Nevers
- Collège Les Courlis - Nevers
- Collège Les Loges - Nevers
- Collège Victor-Hugo - Nevers
- Collège Les Amognes - Saint-Benin-d'Azy
- Collège Henri-Wallon - Varennes-Vauzelles
- Collège Le Mont-Châtelet - Varzy

Des travaux sont achevés durant l'été au collège Adam-Billaut de Nevers pour préparer l'arrivée d'une élève en situation de handicap à la rentrée de septembre 2026.

# 224

*élèves en situation de handicap  
transportés par le conseil départemental  
de la Nièvre en 2026*



**111**  
écoliers

**98**  
collégiens

**14**  
lycéens

**1**  
étudiant

# LES PROJETS PÉDAGOGIQUES DANS LES COLLÈGES



**Les projets pédagogiques menés dans les collèges visent à enrichir les enseignements et à favoriser l'épanouissement des élèves.** Portés par les équipes éducatives, en lien avec les partenaires culturels, sportifs ou institutionnels, ces projets permettent d'aborder des thématiques variées et offrent aux collégiens l'occasion d'apprendre autrement, de développer leur curiosité, leur esprit critique et leur engagement. **En 2026, 31 projets pédagogiques ont été financés par le Conseil départemental pour un montant total de 25 000 euros.** Chaque collège demandeur a bénéficié au minimum du financement d'un projet.

## • Collège Le Champ-de-la-Porte - Cercy-la-Tour

990€ pour ses 2 projets « Découvrir l'envers d'un film pour mieux comprendre les enjeux du cinéma » et « Prévenir les violences et les relations toxiques : éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle par l'intervention du CIDFF58 »

## • Collège Bibracte - Château-Chinon

1 000 € pour son projet « Si on dansait »

## • Collège Giroud-de-Villette - Clamecy

1 170 € pour son projet « Voyage à Londres »

## • Collège Noël-Berrier - Corbigny

1 700 € pour son projet « Voyage à Londres »

## • Collège Maurice-Genevoix - Decize

960 € pour ses 2 projets « Sortie Vulcania - Puy-de-Dôme » et « Sortie une journée en utilisant le train et le métro à Paris »

## • Collège Henri-Clément - Donzy

1 170 € pour son projet « Voyage scolaire à Mayence en Allemagne »

## • Collège Lucien-Chaussin - Dornes

800 € pour son projet « Accompagner les élèves à un séjour sportif avec sports de pleine nature »

## • Collège Paul-Langevin - Fourchambault

1 000 € pour son projet « Journée citoyenne des délégués de classe : Découverte des institutions républicaines »

## • Collège Jean-Jaurès - Guérigny

910 € pour ses 2 projets « Voyage pour les latinistes en Italie » et « Voyage en Angleterre pour les 3<sup>e</sup> »

## • Collège Louis-Aragon - Imphy

846 € pour son projet « Classe transplantée : écrire, chanter et danser »

## • Collège Aumenier-Michot - La Charité-sur-Loire

500 € pour son projet « Sortie à Bibracte »

## • Collège Paul-Barreau - Lormes

1 000 € pour ses 2 projets « Spectacle Nora » et « Sensibiliser aux gestes qui sauvent »

## • Collège Antony-Duvivier - Luzy

1 000 € pour son projet « Devoir de mémoire : les 3<sup>e</sup> du Morvan à Paris »

## • Collège François-Mitterrand-des-Grands-Lacs-du-Morvan-Montsauche-Les-Settons

1 000 € pour son projet « Section VTT »

## • Collège Les Deux-Rivières - Moulins-Engilbert

1 000 € pour son projet « Voyage dans le Puy-de-Dôme »

## • Collège Adam-Billaud - Nevers

1 000 € pour son projet « Spectacle de fin d'année : Le fil - Sanctuaire »

## • Collège Les Courlis - Nevers

1 000 € pour son projet « Découverte du milieu marin : voyage à Noirmoutier »

## • Collège Les Loges - Nevers

750 € pour son projet « Château et jardins de Versailles »

## • Collège Victor-Hugo - Nevers

1 000 € pour son projet « Sortie scolaire au Clos Lucé à Amboise »

## • Collège Les Guillaumonts - Pouilly-sur-Loire

1 170 € pour son projet « Séjour pédagogique en Irlande »

## • Collège Achille-Millien - Prémery

1 000 € pour son projet « Lyon dans la 2<sup>e</sup> Guerre Mondiale »

## • Collège Les Amognes - Saint-Benin-d'Azy

1 000 € pour son projet « Devenir citoyen : découvrir l'Assemblée Nationale, le Sénat, la caserne des Célestins et la capitale Paris »

## • Collège Les Allières - Saint Pierre-le-Moûtier

1 000 € pour ses projets « Favoriser l'ambition et choisir son orientation »

## Collège Jean-Arnolet - Saint-Saulge

390 € pour son projet « Découverte des écosystèmes mondiaux et impact environnemental global »

## • Collège Henri-Wallon - Varennes-Vauzelles

1 170 € pour son projet « Voyage à Amsterdam »

## • Collège Le Mont-Châtelet - Varzy

1 000 € pour son projet « Voyage mémoriel Paris-Pithiviers-Somme »



### Budget participatif niver nais

Dans le cadre du Budget participatif niver nais, le Conseil départemental subventionne 100 % du montant total TTC du projet déposé. **Les enveloppes de 100 000€** allouées pour les projets jeunes **et de 30 000 €** pour les collèges **ont été maintenues en 2026.**

La 6<sup>e</sup> édition a permis de financer les projets suivants portés par les collèges :

- aménagement de la cour végétalisée du collège des Loges de Nevers pour 9 821€
- acquisition de matériel sportif récent et de qualité par le collège Adam-Billaud de Nevers pour 9 501€
- acquisition de matériel pour l'apprentissage du laser run, du VTT et du bike and run afin de participer aux compétitions départementales par le collège Aumenier-Michot par La Charité-sur-Loire pour 9 634€.

# LES TERRITOIRES ÉDUCATIFS RURAUX DE LA NIÈVRE



En 2023, Fabien Bazin, président du Conseil départemental, et les élus locaux avaient alerté le ministre de l'Éducation nationale sur la fragilisation préoccupante de l'accès à l'éducation dans la Nièvre et proposé d'expérimenter « un laboratoire pour une école rurale de demain ».

L'État et le Conseil départemental s'allient et renforcent aujourd'hui leurs moyens au service de l'éducation. Le programme « Nièvre territoire des ambitions » repose sur un principe simple :

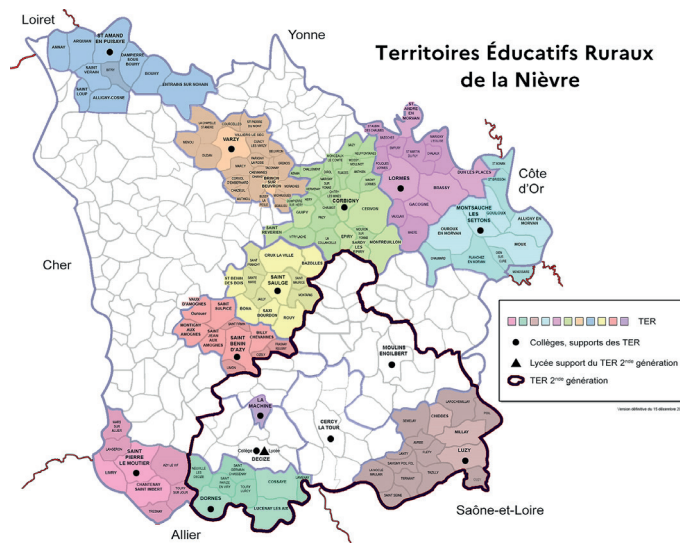
**soutenir les projets pédagogiques, pour que les collégiens nivernais puissent s'épanouir.**

## ÉCOLES, COLLÈGES, LYCÉES UNIS AUTOUR DES TERRITOIRES ÉDUCATIFS RURAUX

La Machine et Corbigny ont été les deux premières communes pilotes des Territoires éducatifs ruraux (TER), « une démarche de mise en réseau et de partenariat étroit entre les acteurs du territoire pour faire de l'école un point d'ancrage territorial, porteur d'ambition d'aspirations pour les élèves, pour leurs familles et vecteur de rayonnement pour le territoire lui-même », dit le rectorat.

Novatrice, l'initiative a été jugée concluante : « Le développement des alliances territoriales produit des effets significatifs quant à la sécurisation des transitions, à la valorisation des différents temps des enfants et des jeunes, développe les collaborations entre enseignants et avec l'ensemble des partenaires de l'école et favorise les innovations pédagogiques. »

Le rectorat, en lien avec le Conseil départemental, a donc pris la décision de « poursuivre le maillage du territoire » avec la création d'autres TER. **En 2025, les 3 nouveaux territoires éducatifs ruraux de Cercy-la-Tour, Moulins-Engilbert et Château-Chinon s'ajoutent aux 12 TER déjà constitués.**



## EXEMPLES DE PROJETS DES TERRITOIRES ÉDUCATIFS RURAUX

### Corbigny

Développement artistique et culturel avec labellisation 100% EAC (éducation artistique et culturelle)

### Dornes

Concours « je filme le métier qui me plaît »

### La Machine

Mise en place d'une fête du numérique et d'un festival culturel

### Lormes

Projet kayak en cycle 3

### Luzy

Déploiement de formations inter-métiers

### Montsauche-Les-Settons

Ouverture européenne et internationale, projet « Filmons l'Italie »

### Saint-Amand-en-Puisaye

Projet de web radio

### Saint-Benin-d'Azy

Voyages et sorties linguistiques

### Saint-Saulge

Festival « l'Uni-vert du livre »

### Saint-Pierre-le-Moutier

Résidence d'artistes

### Varzy

Ouverture d'une section bilingue espagnol



# COLLÈGE DE DEMAIN : UNE INITIATIVE CITOYENNE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

## UN APPEL D'AIR ENTRE LES ÉTABLISSEMENTS ET LEUR TERRITOIRE

Impulsé par le nouvel exécutif du Conseil départemental en 2021, le programme Collège de demain permet d'ouvrir les collèges sur la commune et d'être utilisés par des associations locales. Douze d'entre eux ont répondu à l'appel à projets lancé en 2022, et d'autres sont déterminés à les rejoindre dans cette approche innovante qui décroïssonne les établissements et crée (ou renforce) des liens avec les associations et les collectivités locales.

L'appel à projets du Conseil départemental a fait apparaître une remarquable diversité dans les projets et leur réalisation : des aménagements extérieurs (cour végétalisée, théâtre de verdure, etc.) et intérieurs (salles multimodales), des activités, des événementiels (festival littéraire), des médias (radio), des outils de lien (bibliothèque mobile).

### Les fondamentaux de l'appel à projets :

- un partenariat socle tripartite réunissant le collège, la commune siège et le Conseil départemental ;
- un partenariat évolutif et ouvert, dans lequel les associations, les entreprises, etc. peuvent s'intégrer en cours de projet ;
- une volonté d'ouverture sur l'extérieur qui ne perd pas de vue la vocation première de l'établissement, c'est-à-dire l'enseignement à destination des jeunes Nivernais.

En s'appuyant sur un maillage fort de 30 établissements publics, la finalité de ces actions consiste à faire évoluer la perception du collège par la population, et à transformer les collèges en lieux ressources (voire en tiers lieux) de chaque territoire.

**Le Conseil départemental vient en soutien technique et financier en consacrant une enveloppe budgétaire de 50 000 € réparties sur les années scolaires 2025-2026 et 2026-2027 dans une logique d'accompagnement continu des 15 collèges engagés dans le dispositif.**



## 7 PROJETS EN EXEMPLE

### 1. Cercy-la-Tour

À partir d'un travail pédagogique engagé par l'équipe éducative sur les compétences orales, le collège a construit un projet en partenariat avec la radio associative FDL de Luzy. La 1ère année fut consacrée à l'initiation à la prise de parole et à la création de podcasts et fut conclue par l'installation d'un studio mobile dans la cour du collège pour l'animation d'une émission par les collégiens le 20 juin 2025. La 2<sup>e</sup> année s'articule autour d'un projet thématique lié à la nature en partenariat avec l'association Nature et Nichoirs pour la création de reportages et de podcasts par les collégiens. Cette action trouve son aboutissement le 22 juin 2026 au siège de la radio FDL où les élèves ont animé une émission en direct.



### 2. Decize

Depuis 3 ans, la cité scolaire Maurice-Genevoix s'est engagée dans un projet « éloquence » qui a déjà permis de fédérer les différents collèges du secteur autour d'actions favorisant les prises de paroles des élèves au travers d'une webradio.

### 3. Dornes

Un véhicule utilitaire anciennement dédié au transport des repas a été transformé pour transporter livres et productions culturelles sur le bassin scolaire.



Ce véhicule aménagé est le lien entre le collège, les écoles et plus généralement tous les lieux de vie du territoire. Le film réalisé par l'association la Reine Mab illustre le rôle de créateur de liens du Bouquinebus.

### 4. Imphy

Avec le départ dans l'espace de Sophie Adenot, spationaute nivernaise, le collège a construit un projet autour du thème de l'espace. Il a été retenu par l'Agence spatiale européenne pour réaliser une liaison audio avec la station spatiale internationale. Cette liaison s'est déroulée le 8 juin dernier au gymnase municipal à proximité du collège. Durant l'année scolaire les collégiens ont participé à une conférence avec l'astrophysicien Nicolas Laporte, à une visioconférence avec la spationaute Claudie Haigneré et à des séances d'initiation à l'astronomie avec le club d'astronomie d'Imphy. Ce projet a été l'occasion de visiter la Cité de l'espace à Toulouse ou encore le musée de l'Air et de l'Espace à Paris-le-Bourget.

### 5. Lormes

Afin de favoriser et de maintenir le lien entre les jeunes et leurs aînés, le collège Paul-Barreau a animé des ateliers de cuisine intergénérationnels à l'EHPAD de Lormes.

### 6. Saint-Benin-d'Azy

Dans le prolongement du Festival du Livre - rencontre au fil des pages, le collège poursuit cette dynamique autour de l'expression orale. Depuis le début de l'année scolaire, la compagnie Les Ballons Rouges anime des séquences de théâtre auprès des collégiens. Ce projet s'est conclu par 2 représentations d'une pièce conçue avec les élèves au théâtre de l'Entre-deux à Imphy les 5 et 12 juin 2026.

### 7. Saint-Saulge

La Bibliothèque départementale s'engage auprès des collèges de la Nièvre en proposant des prêts de livres et supports d'animation. Elle les invite à participer à son prix littéraire jeunesse l'Échappée Lecture, et met à disposition des séries de livres issus des anciennes éditions pour organiser des lectures suivies. Elle contribue par ailleurs à certains projets renforçant les liens entre les jeunes et la lecture, tel celui mené par l'association Tandem avec le collège de Saint-Saulge dans le cadre de Collèges de demain.

# LES ACTIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL EN FAVEUR DES COLLÉGIENS

## PRÉVENTION ET VACCINATION

Dans le cadre de la campagne de vaccination nationale qui vise à protéger les jeunes contre le papillomavirus, **le Centre de vaccination du Conseil départemental intervient chaque année dans tous les collèges publics nivernais.**

Objectif : vacciner des élèves de 5<sup>e</sup>, volontaires et munis d'une autorisation parentale, contre un virus responsable de plusieurs cancers.

Le dispositif évolue sur l'année scolaire 2026, avec une première injection destinée aux 5<sup>e</sup> et le rappel de vaccination pour les 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>.



## AIRE TERRESTRE ÉDUCATIVE

Une aire terrestre éducative est une zone terrestre de petite taille (parc urbain, friche, zone humide, forêt, rivière, etc...) qui devient le support d'un projet pédagogique de connaissance et de préservation de l'environnement pour des élèves du CM1 à la 3<sup>e</sup>, leur enseignant et leur référent qui est un acteur de la sphère de l'éducation à l'environnement.

Réunis sous la forme d'un conseil d'élèves, les enfants réfléchissent et vont prendre toutes les décisions concernant leur aire terrestre éducative.

**Cette démarche a pour but de les sensibiliser à la protection du territoire mais également de découvrir ses acteurs grâce à un projet pédagogique et écocitoyen.**

C'est aussi l'occasion pour eux de découvrir leur territoire et ses acteurs dans le cadre d'un projet d'éducation à l'environnement durant lequel ils développent les compétences du programme scolaire.



## CHALLENGE À LA DÉCOUVERTE DE MAGNY-COURS

Initié et organisé par le Conseil départemental depuis 2019, ce challenge permet chaque année à des centaines de jeunes de 3<sup>e</sup> de s'initier au sport automobile : discipline, précision, fair-play et ambition. Les jeunes collégiens ont en plus l'opportunité de visiter les entreprises du Technopôle. Cette initiative permet également d'allier karting dans la Nièvre et visite culturelle avec la découverte du musée et des infrastructures du circuit, propriété du Conseil départemental.

En 2026, le challenge a réuni plus de 600 jeunes et c'est Léo Leroy, élève du collège de Saint-Pierre-le-Moûtier, qui s'est imposé. Il a bénéficié d'un stage de pilotage offert par FEED Racing, partenaire de l'opération.

## USON

**Dans le cadre de la convention de partenariat avec l'USON Rugby Plus, le Conseil départemental offre 3 000 places à destination des collégiens et de leurs accompagnateurs.**

Ces places sont réparties sur l'ensemble de la saison. Chaque soir de match à domicile, ce sont entre deux et quatre collèves qui se retrouvent au stade du pré-fleuri pour soutenir l'équipe Nivernaise.



## RÉFÉRENT SPORT HANDICAP

Parce que le sport est un outil pour l'équilibre de chacun, qu'il favorise l'autonomie physique, le bien-être psychologique et facilite les liens sociaux, le Département propose les services d'un référent sport handicap : Benjamin Masi à la Direction de la Culture et des Sports. Il aide à construire et mettre en oeuvre un projet sportif en mettant en relation les familles et les partenaires du mouvement sportif susceptibles d'apporter des réponses personnalisées.

## CARACOL

Organisé depuis 2007 par le service Développement culturel et sportif du Conseil départemental avec l'UNSS Nièvre (Union nationale du sport scolaire), Caracol a fédéré 23 collèves pour l'édition 2026. Récompense pour les collèves les plus assidus aux séances des Associations sportives, Caracol offre une bulle de découverte, d'échanges et de partage à des élèves venus de toute la Nièvre pour profiter du cadre enchanteur et central de l'étang de Baye. Les 17 et 18 juin, 42 équipes mixtes se sont relayées, tantôt sur le plan d'eau pour du paddle et du canoë biplace, tantôt sur les rives pour le laser run, le tir à l'arc ou encore l'atelier biodiversité.

## LA CITÉ DES PRÉSENTS - FRANÇOIS MITTERRAND

Depuis le 10 mai 2026, les collèves sont invités à découvrir le nouvel équipement du Conseil départemental à Château-Chinon : la Cité des Présents-François Mitterrand, qui réunit le musée de la Mode et le musée des Cadeaux présidentiels. Ces deux musées font dialoguer le passé avec le présent et exposent des collections où se croisent mode, artisanat, histoires diplomatiques, des pièces rares autant qu'insolites. Des visites libres et guidées, ainsi que des ateliers sont proposés aux collèves.

## ÉDITION SPÉCIALE JEUNESSE

En 2026, le Conseil départemental lance une série d'éditions spéciales dont le premier numéro est consacré à la jeunesse, l'une des priorités majeures du Département et avenir du territoire. Au fil des pages, cette édition spéciale met en lumière des jeunes engagés dans les domaines de l'environnement, l'économie, le sport, la culture ou la citoyenneté. **Celle-ci sera distribuée gratuitement à tous les collèves de la Nièvre.**

## CIRQUE NUMÉRIQUE

Créé en 2023 par le service Accompagnement au numérique du Conseil départemental, le Cirque numérique, itinérant sur la Nièvre, permet d'aborder de façon ludique des thématiques telles que l'intelligence artificielle, la robotique, la cyber-sécurité, le cyber-harcèlement, le numérique responsable, mais aussi la création numérique, la découverte d'usages innovants ou la fabrication numérique. **Les tournées ont contribué à toucher plus de 120 collèves en 2026.**





Caracol, étang de Baye, 17 & 18 juin



Visio avec Sophie Adenot, collège d'Imphy, 8 juin



Visio avec Claudie Haigneré, collège d'Imphy, 23 avril



Finale du Challenge À la découverte de Magny-Cours, Magny-Cours, 28 mars



Grande dictée du Tour de France, Magny-Cours, 27 mars



Cirque Numérique, La Machine, 22 avril

Contact presse :

Marie GUERIN-DEWAELE | Attachée de presse  
marie.guerindewaele@nievre.fr | 06 67 52 58 54

**NIEVRE**  
le département  
[www.nievre.fr](http://www.nievre.fr)   

Hôtel du Département  
58039 NEVERS CEDEX